

LISTE DES PRIX

DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION DE POST TELECOM S.A.

ayant son siège social au 1, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le n° B 43.290, société filiale de l'Entreprise des Postes et Télécommunications (« POST Luxembourg »), un établissement public autonome de droit Luxembourgeois créé par la loi du 10 août 1992, ayant son siège à 8 A, Avenue Monterey, L-2020 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° J28.

Tous les prix sont exprimés en euro (€)

Les prix T.T.C. sont indiqués à titre indicatif. Le taux TVA équivaut à 17%, sauf indication contraire.

TABLE DES MATIÈRES

A.	TÉLÉPHONIE FIXE.....	2
B.	ISDN.....	7
C.	SIP TRUNK IP BRI 8 CHANNELS.....	8
D.	TÉLÉCARTES.....	8
E.	LIBRE APPEL.....	9
F.	NUMÉROS LOCAUX À L'ÉTRANGER (INBOUND NUMBERS).....	10
G.	SERVICES 900 / 901 / 905.....	10
H.	RÉSEAU D'ALARMS "ALARMIS".....	11
I.	TÉLÉPHONE PUBLIC.....	11
J.	HOME NETWORKING.....	11
K.	LUXDSL / SPEEDSURF.....	12
L.	TÉLÉVISION NUMÉRIQUE.....	13
M.	CONNECTIVITÉ.....	13
N.	LUXFIBRE.....	13
O.	PERFECTSIGNAL.....	14
P.	POSTPILOT.....	14
Q.	PRIX VALABLES POUR TOUS LES SERVICES.....	14

A. Téléphonie Fixe

	En € H.T.	En € T.T.C.
--	-----------	-------------

A.1. Activation et installation

A.1.1. Activation		
Par ligne téléphonique	50,00	58,50
A.1.2. Raccordement souterrain		
Maison unifamiliale (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	850,00	994,50
Résidence (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	1490,00	1743,30
Supplément par unité d'habitation (appartement)	192,00	224,64
Bâtiment commercial (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	1490,00	1743,30
Longueur de câble supérieure à 40 mètres		Frais réels

Les frais de terrassement sur la voie publique et le terrain privé sont à charge du client.

Les tarifs sont soumis à modification conformément aux Conditions Générales de Vente de Post Technologies dont une version est disponible sur www.posttechnologies.lu

A.1.3. Déplacement du raccordement vers nouvelle adresse ou autre appartement d'un immeuble

Mêmes conditions que pour un nouveau raccordement respectivement activation. Toutes fournitures/travaux supplémentaires sont facturés aux frais réels.

A.1.4. Supplément pour raccordements multilignes		
Par ligne téléphonique	4,96	5,81

A.1.5. Supplément pour raccordements multilignes pour sélection directe		
Par ligne téléphonique	37,18	43,51
Déplacement d'un raccordement 2 Mbit/s (ce type de raccordement n'est plus offert en tant que nouveau service)	1.673,28	1957,74
Installation entre bâtiments sur différentes propriétés		Prix voies louées
Installation entre bâtiments indépendants sur la même propriété		Frais réels
Installation hors standard		Prix standard + frais réels
Prolongation de la ligne vers autre aire de raccordement		50 % du prix voies louées

Toutes fournitures/travaux supplémentaires sont facturés aux frais réels.

A.1.6. Autres prestations à des prix forfaitaires		
Echange du numéro d'appel sur demande écrite du client, par numéro	12,39	14,5
Modification d'un raccordement multiligne, par intervention	12,39	14,5

A.1.7. Changement du titulaire d'un raccordement		
Transcription de (des) compte(s) et numéro(s) entre ascendants ou descendants en ligne directe ou entre époux		Gratuit
Transcription de (des) compte(s) et numéro(s) entre sociétés (prix unique par ligne)	74,37	87,00

La transcription des comptes implique pour le nouveau titulaire l'acceptation de tout solde débiteur et/ou solde créancier éventuels existant sur le (les) compte(s) transcrit(s).

A.2. Abonnement mensuel		
Abonnement de base ordinaire, par ligne	19,71	23,06
Abonnement de base temporaire à durée maximale d'une année, par ligne	45,00	52,65
Abonnement multiligne, par ligne	19,13	22,38
Abonnement multiligne pour sélection directe, par ligne	22,50	26,33
Abonnement pour raccordement 30 voies, y compris sélection directe ou groupement	411,18	481,08
Maintenance pour appareils téléphoniques et autre équipement terminal fourni par l'Entreprise		Frais réels

A.3. Utilisation

Nos prix sont indiqués par minute. Les communications sont facturées sur base du cumul des périodes de facturation utilisées. Une période de facturation entamée est considérée comme période entière.

A.3.1. Prix des communications dans le réseau téléphonique national	Période de facturation en seconde	Prix par minute	
		En € H.T.	En € T.T.C.
Tarif vers les fixes nationaux 24 H/24 et 7 jours/7	60	0,0299	0,0350

A.3.2. Prix des communications avec les usagers d'autres services nationaux
Le tableau ci-après renseigne sur le service appelé, le prix par minute ainsi que sur la période de facturation.

Service appelé	Périodes de facturation en secondes 1ère période/périodes subséquentes	Prix par minute	
		En € H.T.	En € T.T.C.
Réseau mobile national	60/15	0,1590	0,1860
Voice Mail réseaux mobiles: consultation des messages enregistrés	60/15	0,1377	0,1611
POST INFOTEL	240/240	0,0256	0,0300
Horloge parlante (12419)	240/240	0,0266	0,0311
Services sociaux 116* Suivi d'une extension à 3 chiffres – Voir annuaire pour les extensions des services disponibles			Gratuit
Services 900, 901, 905		voir chapitre 'Services 900/901/905'	
Internet		voir chapitre 'Internet'	

A.3.3. Prix des communications pour le service téléphonique international automatique
Périodes de facturation des communications: 1ère minute pleine, puis par seconde

A.3.3.1. Les plages tarifaires		
Tarif	du lundi au vendredi entre 19.00 et 08.00 heures, ainsi que les week-ends et jours fériés légaux toute la journée, sauf:	
réduit :	Plage réduite 2: prix réduits tous les jours entre 22.00 et 10.00 heures	
Tarif plein:	le reste du temps	

A.3.3.2. Surcharge mobile

Prix par minute

Une surcharge est appliquée sur les appels à destination des réseaux mobiles (destinations marquées par un 'S' uniquement)	0,1313	0,1536
--	--------	--------

A.3.3.3. Les zones tarifaires

Prix par minute

	Tarif plein		Tarif réduit	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
Zone de voisinage	0,0890	0,1041	0,0890	0,1041
Zone 1	0,1167	0,1365	0,0965	0,1129
Zone 2	0,1764	0,2064	0,1404	0,1643
Zone 3	0,3133	0,3666	0,2712	0,3173
Zone 4	0,4191	0,4904	0,4191	0,4904
Zone 5	0,8221	0,9619	0,8221	0,9619
Zone 6	1,1440	1,3385	1,1440	1,3385
Service satellites*	5,2921	6,1918	5,2921	6,1918
*Services mobiles maritimes INMARSAT, THURAYA et autres services par satellite excepté EMSAT (+88213) et Iridium (+8816, +8817)				
EMSAT	0088213	Service mobile personnel par satellite	2,9487	3,4500
IRIDIUM	008816, 008817	Service mobile personnel par satellite	3,4402	4,0250
NCFA	Royaume-Uni - numéros NCFA [(0)870,....]		0,1764	0,2064

Les 2 listes suivantes montrent la correspondance entre les destinations et les zones:

- liste alphabétique des destinations et zones correspondantes
- liste des destinations regroupées par zone

Liste alphabétique des destinations et zones

Indicatif d'appel	Destination	Zone	Surcharge mobile	Indicatif d'appel	Destination	Zone	Surcharge mobile	Indicatif d'appel	Destination	Zone	Surcharge mobile	Indicatif d'appel	Destination	Zone	Surcharge mobile
A				H				O				T			
00351 Açores		1	S	0057 Colombie	4			00168 Samoa Américaines	6			00992 Tadjikistan	4		
0093 Afghanistan		6		002697 Comores	6	00509 Haïti	6	00685 Samoa Occidentales	6			00886 Taïwan (Plage réduite 2)	3		
001907 Alaska (Plage réduite 2)		1		007503 Comstar (réseau russe)	4	001808 Hawaï (Plage réduite 2)	1	00378 San Marino	1	S		00255 Tanzanie	6		
00355 Albanie		3		00242 Congo	6	00504 Honduras	5	00239 Sao Tomé-et-Principe	6			00235 Tchad	6		
00213 Algérie		3		00243 Congo (Rép. dém.-Zaire)	6	00852 Hongkong (Plage réduite 2)	2	00221 Sénégal	6			00420 Tchèque (Rép.)	1	S	
0049 Allemagne		1	S	00682 Cook (Iles)	6	0036 Hongrie	1	00222 Serbie	4			0066 Thaïlande	4		
- préfixes locaux 65 et 68	V			00850 Corée (R.P.D.)	6	0091 Inde	5	00381 1/2/3	4			00670 Timor de l'Est	5		
00376 Andorre		1	S	0082 Corée du Sud	4	I		0095 Myanmar	6			00228 Togo	6		
00244 Angola		5		00506 Costa Rica	5	0062 Indonésie	5	N				00248 Seychelles	6		
001264 Anguilla		6		00225 Côte d'Ivoire	5	0098 Iran	5	00264 Namibie	6			00232 Sierra Leone	6		
001268 Antigua et Barbuda		6		00385 Croatie	1	00964 Iraq	6	00674 Nauru	6			0065 Singapour (Plage réduite 2)	2		
00599 Antilles Néerlandaises		5		0053 Cuba	6	00353 Irlande	1	00977 Népal	6			00421 Slovaquie	1	S	
00966 Arabie-Saoudite		5		D		00354 Islande	2	00227 Niger	6			00386 Slovénie	1	S	
0054 Argentine		4		0045 Danemark	1	00972 Israël	1	00234 Nigeria	6			00252 Somalie	6		
00374 Arménie		4		00246 Diego Garcia	6	0039 Italie	1	00683 Niue	6			00249 Soudan	5		
00297 Aruba		5		00253 Djibouti	6	J		00672 Norfolk (Iles)	6			0094 Sri Lanka	5		
00247 Australie		6		001809 Dominicaine (Rép)	6	001876 Jamaïque	6	0047 Norvège	1	S		0027 Sudafricaine (Rép.)	4		
0061 Australie (Plage réduite 2)		2	S	001829 Dominicaine (Rép)	6	0081 Japon (Plage réduite 2)	1	00687 Nouvelle Calédonie	6			0046 Suède	1	S	
0043 Autriche		1	S	001767 Dominique	6	00962 Jordanie	5	0064 Nouvelle Zélande	4			0041 Suisse	1	S	
00994 Azerbaïdjanaise (Rép.)		4		E		K		O				00597 Suriname	6		
				0020 Egypte	5	007 Kazakhstan	5	00968 Oman	6			00268 Swaziland	5		
				00503 El Salvador	6	00254 Kenya	6	00256 Ouganda	4			00963 Syrie	5		
				00971 Emirats Arabes Unis	4	00996 Kirghizistan	4	00998 Ouzbékistan	4			P			
B				00593 Equateur	5	00686 Kiribati	6	Pakistan	6			0092			
001242 Bahamas		6		00291 Erythrée	6	00965 Koweït	6	00680 Palau	6			00235			
00973 Bahreïn		5		0034 Espagne	1	S		00970 Palestine	2			00420			
00880 Bangladesh		6		00372 Estonie	1	S		00507 Panama	6			0066			
001246 Barbade		6		001 Etats-Unis d'Amérique (Plage réduite 2)	1			00675 Papouasie/Nouv. Guinée	6			00690			
00375 Bélarus		4		00251 Ethiopie	6	L		00595 Paraguay	6			00676			
0032 Belgique		1	S	F		00856 Lao	6	0031 Pays-Bas	1	S		00677			
- préfixes locaux: 61,63, 80,82,83,84,85,86,87	V			00500 Falkland (Iles)	6	00266 Lesotho	6	0051 Pérou	5			00186			
00501 Belize		6		00298 Féroé (Iles)	3	00371 Lettonie	1	00688 Polynésie française	6			00216			
00229 Bénin		6		00679 Fidji	6	00961 Liban	6	00351 Portugal	1	S		00218			
001441 Bermudes		4		00358 Finlande	1	S		00178 Puerto Rico (Plage réduite 2)	2			00228			
00975 Bhoutan		5		0033 France	1	S		00689 Rwanda	6			0090			
00591 Bolivie		5		- préfixes locaux 382/387	V	M		Q				00688			
00387 Bosnie-Herzégovine		3		G		00261 Madagascar	6	00974 Qatar	5			00164			
00267 Botswana		5		00241 Gabon	6	003512 91 Madère	1	R				00380			
0055 Brésil		4		00220 Gambie	6	0060 Malaisie	4	00262 Réunion	4			00598			
00673 Brunei Darussalam		6		00995 Géorgie	4	00265 Malawi	4	0040 Roumanie	1	S		V			
00359 Bulgarie		1	S	00233 Ghana	6	00960 Maldives	6	0044 Royaume-Uni (y compris Channel Islands)	1	S		00678			
00226 Burkina Faso		6		00350 Gibraltar	4	00223 Mali	6	007 Russie (Fédération)	4			0039			
00257 Burundi		6		0030 Grèce	1	S		00250 Rwanda	6			0058			
C				001473 Grenade	6	00356 Malte	1	S				00134			
00855 Cambodge		6		00299 Groenland	6	001670 Mariannes du Nord (Iles)-Saipan	6	00290 Sainte-Hélène	6			00128			
00237 Cameroun		5		00590 Guadeloupe	4	00212 Maroc	4	00175 Sainte-Lucie	6			0084			
001 Canada (Plage réduite 2)		1		001671 Guam	6	00692 Marshall (Iles)	6	00186 Saint-Kitts-et-Nevis	6			W, X, Y, Z			
00238 Cap Vert		6		00502 Guatemala	4	00596 Martinique	4	00508 Saint-Pierre-et-Miquelon	4			00681			
001345 Cayman (Iles)		6		00224 Guinée	6	00230 Maurice	6	00178 Saint-Vincent-et-Grenadines	6			00967			
00236 Centrafricaine (Rép.)		5		00245 Guinée Bissau	6	00222 Mauritanie	6	00677 Salomon (Iles)	6			00260			
0056 Chili		4		00240 Guinée équatoriale	6	002696 Mayotte	4					00263			
0086 Chine		4		00592 Guyana	6	0052 Mexique	4					Autres destinations	6		
00357 Chypre		1	S	00594 Guyane française	4	00691 Micronésie	6								

Liste des destinations regroupées par zone

Indicatif d'appel	Destination	Surcharge mobile	Indicatif d'appel	Destination	Indicatif d'appel	Destination	Indicatif d'appel	Destination		
Zone de voisinage (V)			Zone 3			00225 Côte d'Ivoire				
0049	Allemagne - préfixes locaux commençant par 65 et 68		00355	Albanie	0020	Egypte	00254	Kenya		
0032	Belgique - préfixes locaux commençant par 61, 63, 80, 82, 83, 84, 85, 86, 87		00213	Algérie	00593	Equateur	00686	Kiribati		
0033	France - préfixes locaux commençant par 382 et 387		00387	Bosnie-Herzégovine	00504	Honduras	00965	Koweït		
			00298	Féroé (Iles)	0091	Inde	00856	Lao		
			00886	Taiwan (Plage réduite 2)	0062	Indonésie	00266	Lesotho		
			0090	Turquie	0098	Iran	00961	Liban		
			001340	Vierges Américaines (Iles) (Plage réduite 2)	00962	Jordanie	00231	Liberia		
						007	Kazakhstan	00261	Madagascar	
						00258	Mozambique	00960	Maldives	
						0051	Pérou	00223	Mali	
						00974	Qatar	001670	Mariannes du Nord (Iles)-Saipan	
						00249	Soudan	00692	Marshall (Iles)	
						0094	Sri Lanka	00230	Maurice	
						00268	Swaziland	00222	Mauritanie	
						00963	Syrie	00691	Micronésie	
						00670	Timor de l'Est	00976	Mongolie	
						00993	Turkménistan	001664	Montserrat	
						00967	Yémen	0095	Myanmar	
						00260	Zambie	00264	Namibie	
						Zone 6				
						0093	Afghanistan	00977	Népal	
						001264	Anguilla	00505	Nicaragua	
						001268	Antigua et Barbuda	00227	Niger	
						00247	Ascension	00234	Nigeria	
						001242	Bahamas	00683	Niue	
						00880	Bangladesh	00672	Norfolk (Iles)	
						001246	Barbade	00687	Nouvelle Calédonie	
						00501	Belize	00968	Oman	
						00229	Bénin	0092	Pakistan	
						00673	Brunei Darussalam	00680	Palau	
						00226	Burkina Faso	00507	Panama	
						00257	Burundi	00675	Papouasie/Nouv. Guinée	
						00855	Cambodge	00595	Paraguay	
						00238	Cap Vert	00689	Polynésie française	
						001345	Cayman (Iles)	00250	Rwanda	
						002697	Comores	00290	Sainte-Hélène	
						00242	Congo	001758	Sainte-Lucie	
						00243	Congo (Rép. dém.-Zaire)	001869	Saint-Kitts-et-Nevis	
						00682	Cook (Iles)	001784	Saint-Vincent-et-Grenadines	
						00850	Corée (R.P.D.)	00677	Salomon (Iles)	
						0053	Cuba	01684	Samoa Américaines	
						00246	Diego Garcia	00685	Samoa Occidentales	
						00253	Djibouti	00239	Sao Tomé-et-Principe	
						001809, 001829	Dominicaine (Rép)	00221	Sénégal	
						001767	Dominique	00248	Seychelles	
						00503	El Salvador	00232	Sierra Leone	
						00291	Erythrée	00252	Somalie	
						00251	Ethiopie	00597	Suriname	
						00500	Falkland (Iles)	00255	Tanzanie	
						00679	Fidji	00235	Tchad	
						00241	Gabon	00228	Togo	
						00220	Gambie	00690	Tokélaou	
						00233	Ghana	00676	Tonga	
						001473	Grenade	001868	Trinité-et-Tobago	
						00299	Groenland	001649	Turks et Caicos (Iles)	
						001671	Guam	00688	Tuvalu	
						00224	Guinée	00598	Uruguay	
						00245	Guinée Bissau	00678	Vanuatu	
						00240	Guinée équatoriale	0058	Venezuela	
						00592	Guyana	001284	Vierges Britanniques (Iles)	
						00509	Haiti	0084	Vietnam	
						00964	Iraq	00681	Wallis-et-Futuna	
						001876	Jamaïque		Autres destinations	
Zone 1			Zone 4							
00351	Açores	S	0054	Argentine						
001907	Alaska (Plage réduite 2)		00374	Arménie						
0049	Allemagne	S	00994	Azerbaïdjanaise (Rép.)						
00376	Andorre	S	00375	Bélarus						
0043	Autriche	S	001441	Bermudes						
0032	Belgique	S	0055	Brésil						
00359	Bulgarie	S	0056	Chili						
001	Canada (Plage réduite 2)		0086	Chine						
00357	Chypre	S	0057	Colombie						
00385	Croatie	S	007503	Comstar (réseau russe)						
0045	Danemark	S	0082	Corée du Sud						
0034	Espagne	S	00971	Emirats Arabes Unis						
00372	Estonie	S	00995	Géorgie						
001	Etats-Unis d'Amérique (Plage réduite 2)		00350	Gibraltar						
00358	Finlande	S	00590	Guadeloupe						
0033	France	S	00502	Guatemala						
0030	Grèce	S	00594	Guyane française						
001808	Hawaï (Plage réduite 2)		00996	Kirghizistan						
0036	Hongrie	S	00218	Libye						
00353	Irlande	S	00853	Macao						
00972	Israël	S	00389	Macédoine (l'ex- République yougoslave de)						
0039	Italie	S	0060	Malaisie						
0081	Japon (Plage réduite 2)	S	00265	Malawi						
00371	Lettonie	S	00212	Maroc						
00423	Liechtenstein	S	00596	Martinique						
00370	Lituanie	S	002696	Mayotte						
00351291	Madère	S	0052	Mexique						
00356	Malte	S	00373	Moldavie						
00377	Monaco	S	003818	Monténégro						
0047	Norvège	S	0064	Nouvelle Zélande						
0031	Pays-Bas	S	00256	Ouganda						
0048	Pologne	S	00998	Ouzbékistan						
00351	Portugal	S	0063	Philippines						
0040	Roumanie	S	00262	Réunion						
0044	Royaume-Uni (y compris Channel Islands; NCFa exclus)	S	007	Russie (Fédération)						
00378	San Marino	S	00508	Saint-Pierre-et-Miquelon						
00421	Slovaquie	S	00381 1/2/3	Serbie						
00386	Slovénie	S	0027	Sudafricaine (Rép.)						
0046	Suède	S	00992	Tadjikistan						
0041	Suisse	S	0066	Thaïlande						
00420	Tchèque (Rép.)	S	00216	Tunisie						
0039	Vatican	S	00380	Ukraine						
			00263	Zimbabwe						
Zone 2			Zone 5							
0061	Australie (Plage réduite 2)	S	00244	Angola						
00852	Hongkong (Plage réduite 2)		00599	Antilles Néerlandaises						
00354	Islande	S	00966	Arabie-Saoudite						
00970	Palestine		00297	Aruba						
001787	Puerto Rico (Plage réduite 2)		00973	Bahreïn						
0044-NCFa	Royaume-Uni - numéros NCFa [(0)870,...]		00975	Bhoutan						
0065	Singapour (Plage réduite 2)		00591	Bolivie						
			00267	Botswana						
			00237	Cameroun						
			00236	Centrafricaine (Rép.)						
			00506	Costa Rica						

A.4. Formules de réductions

A.4.1. INTEGRAL

La formule INTEGRAL n'est plus commercialisée. Le client POST Telecom bénéficiant du service, pourra le conserver, en l'état, conformément aux termes de son contrat. Un client souhaitant modifier son offre fixe vers BAMBOO ne se verra pas supprimer les avantages de la téléphonie mobile, un client souhaitant modifier son offre mobile pour SCOUBIDO ne se verra pas supprimer les avantages de la téléphonie fixe.

INTEGRAL, la formule d'avantages fixe-mobile-Internet, est disponible gratuitement pour les clients disposant d'une des deux combinaisons de services suivantes :

Soit : un abonnement téléphonique avec communications téléphoniques POST Telecom + un abonnement mobile POST Telecom + un abonnement LuxDSL/SpeedSurf

Soit : un abonnement LuxFibre + un abonnement mobile POST Telecom

Renseignements supplémentaires auprès des points de vente POST Telecom, au tél. 8002 8004 ou sur Internet www.post.lu.

A.4.2. Forfaits résidentiels

A.4.2.1. Forfait National Illimité pour résidentiels

Communications illimitées 24h/24h et 7j/7 7 pour les appels émis à partir du réseau fixe POST vers le réseau fixe POST	8,55	10,00
--	------	-------

A.4.2.2. Forfait Zone 1 pour résidentiels

Forfait mensuel de 120 minutes du réseau fixe POST vers les réseaux fixes de la zone 1	8,55	10,00
--	------	-------

A.4.3. Package Passport

Le Package Passport comprend:

- une réduction de 10% sur le prix des appels émis à partir du réseau fixe POST vers les numéros fixes géographiques POST,
- une réduction de 10% sur le prix des appels émis à partir du réseau fixe POST vers le réseau mobile POST,
- des réductions jusqu'à 40% sur le prix des appels émis à partir du réseau fixe POST vers les réseaux fixes internationaux.

A.4.3.1. Abonnement mensuel

Abonnement mensuel	6,75	7,90
--------------------	------	------

A.4.3.2. Prix des communications nationales avec Passport

	Tarif plein		Tarif réduit	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
Vers un numéro fixe géographique POST	0,0242	0,0283	0,0121	0,0142
Vers le réseau mobile POST	0,1455	0,1702	0,1455	0,1702

A.4.3.3. Prix des communications internationales avec Passport

	Prix par minute	
Vers un numéro fixe des pays suivants : Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hawaï, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, (y compris Vatican), Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal (y compris Açores et Madère), Roumanie, Royaume-Uni (y compris Channel Islands), San Marino, Slovaquie, Slovaquie, Suède, Suisse, Tchèque (Rép.), USA.	0,0700	0,0819
Vers un numéro fixe de tout autre pays	réduction de 20% sur les prix publics	

Les tarifs internationaux Passport ne sont pas valables pour les appels effectués vers les numéros des opérateurs mobiles de ces pays.

A.4.4. Forfaits professionnels

A.4.4.1. Forfait National Illimité pour professionnels

Communications illimitées nationales 24h/24 et 7j/7 pour les appels émis à partir du réseau fixe POST vers tous les numéros fixes nationaux, hors trafic Internet et numéros services spéciaux.

Abonnement mensuel	19,00	22,23
--------------------	-------	-------

A.4.4.2. Forfait National Illimité vers réseau mobile POST pour professionnels

Communications illimitées nationales 24h/24 et 7j/7 pour les appels émis à partir du réseau fixe POST vers le réseau mobile POST.

Abonnement mensuel	19,00	22,23
--------------------	-------	-------

A.5. Autres services et options

A.5.1. Demandes de renseignements

	National (11817)		International (11816)	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
Pour la première minute, minimum 1 minute facturée	0,4238	0,4958	0,6357	0,7438
Toutes les 10 secondes excédant la 1ère minute	0,1060	0,1240	0,1060	0,1240

A.5.2. Anytime Conferencing

Prix d'utilisation (pris en charge par le modérateur)	0,19 par min. par participant
---	-------------------------------

Les prix d'accès au service dépendent de l'origine des appels (nationaux, internationaux, mobiles, etc.) et sont facturés en sus au modérateur ou au participant en fonction du type de numéro composé.

A.5.3. Numéro Unique

Le service est offert dans la limite des disponibilités techniques.

Nombre total de sites reliés :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Par site supplément	
Installation (Prix unique)	H.T.	250,00	370,00	430,00	500,00	550,00	600,00	650,00	700,00	750,00	40,00
	T.T.C.	292,5	432,9	503,1	585	643,5	702	760,5	819	877,5	46,8
Abonnement mensuel	H.T.	227,27	397,73	545,45	659,09	750,00	829,55	897,73	965,91	1.022,73	45,45
	T.T.C.	265,91	465,34	638,18	771,14	877,50	970,57	1050,34	1130,11	1196,59	53,18

A.6. JOCKEYS – les services malins du téléphone

Les services JOCKEYS sont disponibles sur demande pour les raccordements téléphoniques analogiques et ISDN.

A.6.1. Les services Accessibilité

Appel en instance	Utilisation	suivant tarif national ou international	
Conférence à trois	Utilisation	suivant tarif national ou international (prix de 2 communications pour l'appelant)	
Appel vers destination fixe après délai	Utilisation	suivant tarif national ou international	
Blocage complet du raccordement en cas de déménagement		gratuit	
Déviations d'appels	Utilisation	suivant tarif national ou international	
Déviations d'appels contrôlée à distance	Utilisation	suivant tarif national ou international	
Déviations d'appels activée par POST Telecom (en cas de déménagement ou de changement de numéro d'appel)	Initialisation (par canal)	2,46	2,88
	Abonnement mensuel	3,18	3,72
	Utilisation	suivant tarif national ou international	
Déviations centralisées des extensions	Initialisation	21,37	25,00
	Abonnement mensuel	9,88	11,56
Déviations vers numéro sans ligne externe	Activation	4,88	5,71
	Abonnement mensuel	7,46	8,73

A.6.2. Les services Confort

Ne pas déranger	Utilisation	gratuit pour l'appelé et l'appelant	
Réveil automatique	Utilisation (par réveil)	0,50	0,58
Rappel automatique vers ligne occupée	Utilisation	suivant tarif national ou international	
Transfert d'appels (Transfert de la communication en cours à un autre interlocuteur)	Utilisation	suivant tarif national ou international (chaque appel initié par le client abonné reste à sa charge, même après le transfert)	

A.6.3. Les services Sécurité

Blocage de numéros d'appel individuels (sortants) (liste blanche, liste noire)	Initialisation	4,87	5,70
	Abonnement mensuel :		
	liste de 1 à 10 numéros	2,77	3,24
	liste de 11 à 20 numéros	5,54	6,49
	liste de 21 à 30 numéros	8,30	9,72
	liste de 31 à 40 numéros	11,08	12,96
	liste de 41 à 50 numéros	13,84	16,19
Blocage de numéros d'appel entrants	Utilisation	suivant tarif national ou international	
	Initialisation	4,91	5,75
	Abonnement mensuel :		
	liste de 1 à 10 numéros	2,91	3,40
	liste de 11 à 20 numéros	5,80	6,79
	liste de 21 à 30 numéros	8,86	10,37
	liste de 31 à 40 numéros	11,81	13,82
Blocage temporaire du raccordement	liste de 41 à 50 numéros	14,77	17,28
	Initialisation	4,87	5,70
Blocage des appels avec préfixe « 0 »	Abonnement mensuel	8,30	9,72
	- sans code secret	Initialisation	4,87
- avec code secret	Abonnement mensuel	1,39	1,62
	Initialisation	17,05	19,95
- avec code secret	Abonnement mensuel	1,39	1,62
	Blocage des appels à destination des services adultes (905 et assimilés)	gratuit	
Blocage des appels avec communications payantes	Initialisation	4,87	5,70
	Abonnement mensuel	6,92	8,09
Appel vers destination fixe, au décrochage du combiné	Initialisation	4,87	5,70
	Abonnement mensuel	6,92	8,09
	Utilisation	suivant tarif national ou international	
Interception d'appels malveillants	Initialisation (par ligne)	4,87	5,70
	Abonnement mensuel (par ligne)	16,61	19,43
Modification du code secret		12,18	14,25

Le service ISDN n'est plus commercialisé. Le client POST Telecom ayant souscrit au service pourra le conserver, en l'état conformément aux termes de son contrat. Dans le cadre d'une modification le service ne sera plus disponible.

Le service ISDN BRI (raccordement de base) n'est plus commercialisé. Le client POST Telecom ayant souscrit au service pourra le conserver, en l'état conformément aux termes de son contrat. Dans le cadre d'une modification le service ne sera plus disponible.

	En € H.T.	En € T.T.C.
B.1. Installation et activation		<i>Prix forfaitaires</i>
B.1.1. Raccordements immeuble au réseau de télécommunications souterrain		
Maison unifamiliale (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	850,00	994,50
Résidence (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	1490,00	1743,30
Supplément par unité d'habitation (appartement)	192,00	224,64
Bâtiment commercial (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	1490,00	1743,30
Longueur de câble supérieure à 40 mètres		Frais réels
<i>Les frais de terrassement sur la voie publique et le terrain privé sont à charge du client.</i>		
<i>Les tarifs sont soumis à modification conformément aux Conditions Générales de Vente de Post Technologies dont une version est disponible sur www.posttechnologies.lu</i>		
B.1.2. Activation		
Raccordement primaire 30B+D	1.673,28	1957,73
Conversion d'un raccordement téléphonique 2 Mbit/s en raccordement ISDN primaire	836,64	978,86
Raccordements temporaires pour manifestations, foires, chantiers, etc.		Frais réels

B.1.3. Déplacement du raccordement vers nouvelle adresse ou autre appartement d'un immeuble

Mêmes conditions que pour un nouveau raccordement respectivement activation

B.1.4. Changement administratif du titulaire d'un raccordement

Transcription de (des) compte(s) et numéro(s) entre ascendants ou descendants en ligne directe ou entre époux		gratuit
Transcription de (des) compte(s) et numéro(s) entre sociétés (prix unique par ligne)	74,37	87,01

La transcription des comptes implique pour le nouveau titulaire l'acceptation de tout solde débiteur et/ou solde créditeur éventuels existant sur le (les) compte(s) transcrit(s). Toutes fournitures/travaux supplémentaires sont facturés aux frais réels.

B.2. Abonnement mensuel		
Raccordement de base, abonnement standard	25,00	29,25
Raccordement primaire	253,44	296,53
Raccordement primaire avec n x 64kbit/s et n > 12	n x 9,69	n x 11,34
Abonnement pour un raccordement primaire temporaire	1.013,79	1186,13
Numéro d'appel multiple (MSN), par numéro	1,41	1,65

B.3. Utilisation

La facturation des communications se fait par canal utilisé. En cas d'utilisation simultanée de plusieurs canaux, le prix se calcule en multipliant le prix d'une communication normale par le nombre de canaux utilisés.

C. SIP TRUNK IP BRI 8 Channels

En € H.T. En € T.T.C.

C.1. Raccordement SIP Trunk 8 Channels

Connexion de centraux téléphoniques (PBX) existants à interfaces BRI ou IP au réseau public de télécommunications via plate-forme VoIP de Post et incluant 8 canaux voix

C.1.1. Installation et activation

Raccordement SIP Trunk 8 channels (BRI ou IP)*	150,00	175,50
--	--------	--------

**Mise à disposition d'un gateway, activation et installation incluses. Le gateway reste la propriété de Post. Toutes fournitures/Câblage/travaux supplémentaires sont facturés aux frais réels
Durée contractuelle minimale : 12 mois*

C.1.2. Déplacement du raccordement vers nouvelle adresse ou autre appartement d'un immeuble ou conversion d'un raccordement SIP TRUNK 8 channels d'interfaces BRI vers interface IP

Mêmes conditions que pour un nouveau raccordement respectivement activation.

C.1.3. Abonnement mensuel

Raccordement SIP Trunk 8 channels (BRI ou IP)	88,00	102,96
---	-------	--------

C.1.4. Utilisation

La facturation des communications se fait par canal utilisé aux prix en vigueur. En cas d'utilisation simultanée de plusieurs canaux, le prix se calcule en multipliant le prix d'une communication normale par le nombre de canaux utilisés.

D. Télécartes

En € H.T. En € T.T.C.

D.1. Cartes téléphoniques nationales

H.C.A

Telekaart		5
Telekaart		10

D.1.1. Utilisation

Voir www.post.lu

E. Libre Appel

En € H.T. En € T.T.C.

E.1. Libre appel national et international

E.1.1. Installation et initialisation

Initialisation par numéro de libre appel national ou international à une destination	85,00	99,45
Initialisation par numéro de libre appel national ou international à destinations variables	99,00	115,83
Modification, par intervention et par numéro	37,00	43,29

E.1.2. Abonnement mensuel

Abonnement de base à durée initiale minimale de trois mois.

Pour le Luxembourg ou un pays* quelconque, par numéro	74,00	86,58
Pour un ou plusieurs pays*, par numéro si minimum 5 numéros	45,00	52,65
Pour un ou plusieurs pays*, par numéro si minimum 10 numéros	30,00	35,10

* Parmi les pays offrant le service Libre Appel et ayant un accord avec POST Telecom.

E.1.3. Utilisation

Prix à payer par l'appelé.

E.1.3.1. Service national

	Pas de facturation en secondes	Prix par minute	
Prix par appel abouti	-	0,02690	0,0315
Prix par minute	60	0,02690	0,0315
Prix supplémentaire par minute pour les appels à l'origine des réseaux mobiles nationaux	60	0,2156	0,2523

Sur demande écrite, le numéro libre-appel peut être ouvert pour les appels à l'origine des réseaux mobiles nationaux. Dans ce cas, le tarif est majoré d'une surcharge à payer par l'appelé, pour les appels à l'origine des réseaux mobiles nationaux.

E.1.3.2. Service international

Prix par minute indivisible avec une période de facturation de 60 secondes

	Appels à l'origine des réseaux fixes	Appels à l'origine des réseaux mobiles ou des cabines publiques de certains pays ^(*)
Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Rép. Tchèque.	0,1187	0,1389
Australie, Hong-Kong, Islande, Singapour,	0,1795	0,2100
Taiwan	0,3188	0,3730
Afrique du Sud, Argentine, Belarus, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Corée du Sud, Guatemala, Malaisie, Mexique, Moldavie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Russie, Thaïlande,	0,4264	0,4989
Bolivie, Botswana, Egypte, Equateur, Inde, Indonésie, Pérou	0,8364	0,9786
Dominicaine Rep, El Salvador, Panama, Paraguay, Uruguay	1,1639	1,3618

^(*) Les pays applicables sont disponibles, à titre indicatif, sur le site Internet www.post.lu ou au call center, tél. gratuit 8002 8004.

E.1.4. Autres prestations

E.1.4.1. Blocage sur demande, par numéro	4,96	5,80
---	------	------

E.1.4.2. Blocage des appels entrants nationaux (Blacklist)

Initialisation	85,00	99,45
Abonnement mensuel	24,79	29,00
Modification, par intervention	37,00	43,29

E.1.4.3. Filtrage des appels via PIN code (PIN Screening)

Initialisation	85,00	99,45
Abonnement mensuel	24,79	29,00
Modification, par intervention	37,00	43,29

Suite aux évolutions technologiques, la qualité de transmission du service pour les fax ne peut pas être garantie. La disponibilité de l'accès à partir des différents réseaux dans les pays concernés ne peut pas toujours être garantie

E.2. Libre appel international universel (UIFN)

E.2.1. Installation et initialisation

E.2.1.1. Initialisation par numéro UIFN à une destination

Au départ du Luxembourg et d'un pays quelconque	317,00	370,89
Au départ des pays Benelux, France et Allemagne	342,00	400,14
Par pays supplémentaire*	85,00	99,45
E.2.1.2. Par numéro variable sur lequel l'appel va aboutir	12,00	14,04
E.2.1.3. Modification par numéro par intervention	37,00	43,29

E.2.2. Abonnement

Abonnement mensuel de base à durée initiale de 3 mois.

Pour le Luxembourg et un autre pays au choix*	85,00	99,45
Pour les pays Benelux, France et Allemagne	185,0084	216,45
Pour les pays membres de l'UE et la Suisse	295,00	345,15
Par pays supplémentaire*	45,00	52,65
Par pays supplémentaire si minimum 10 pays*	30,00	35,10

E.2.3. Utilisation

Suivant liste des prix d'utilisation du service Libre Appel National et International.

Les pays accessibles par UIFN peuvent différer par rapport à la liste des pays du service Libre Appel International.

* Parmi les pays offrant le service UIFN et ayant un accord avec POST Telecom

F. Numéros locaux à l'étranger (Inbound Numbers)

	En € H.T.	En € T.T.C.
F.1. Installation et initialisation		
Initialisation par numéro à une destination	85,00	99,45
Modification, par intervention et par numéro	37,00	43,29
F.2. Abonnement mensuel		
Pour un pays, par numéro	74,00	86,58
Pour un ou plusieurs pays, par numéro (avec minimum 5 numéros)*	45,00	52,65
Pour un ou plusieurs pays, par numéro (avec minimum 10 numéros)*	30,00	35,10
* Si nous constatons qu'un numéro n'est pas utilisé pendant une période de 3 mois consécutive, nous nous réservons le droit de supprimer le numéro du client après l'en avoir informé. Suite aux évolutions technologiques, la qualité de transmission du service pour les fax ne peut pas être garantie. La disponibilité de l'accès à partir des différents réseaux dans les pays concernés ne peut pas toujours être garantie		
F.3. Utilisation Prix par minute		
Zone 1	0,1000	0,1170
Zone 2	0,1500	0,1755
Zone 3	0,2500	0,2925
Zone 4	0,3500	0,4095
Zone 5	0,7500	0,8775
Zone 6	1,000	1,1700

G. Services 900 / 901 / 905

	En € H.T.	En € T.T.C.	
G.1. Installation et initialisation A payer par le titulaire du numéro			
Initialisation par numéro à une destination	85,00	99,45	
Initialisation par bloc de 5 numéros à une destination	245,00	286,65	
Modification par intervention et par numéro	35,00	40,95	
G.2. Abonnement A payer par le titulaire du numéro			
<i>Abonnement mensuel de base à durée initiale de 3 mois.</i>			
Par numéro	85,00	99,45	
Par numéro avec un minimum de 5 numéros	45,00	52,65	
Par numéro avec un minimum de 10 numéros	30,00	35,10	
G.3. Utilisation A payer par l'appelant			
G.3.1. Tarification à la durée			
Préfixe : y = 0,1 ou 5 / x = au choix en fonction des disponibilités	Période de facturation en secondes	Prix par minute	
90y 7 1xxx	60	0,0256	0,0300
90y 7 2xxx	30	0,1282	0,1500
90y 7 3xxx	30	0,2137	0,2500
90y 7 4xxx	30	0,3419	0,4000
90y 7 5xxx	30	0,5556	0,6500
90y 7 6xxx	20	0,7265	0,8500
90y 7 7xxx	20	0,9829	1,1500
90y 7 8xxx	20	1,7094	2,0000
G.3.2. Tarification par appel			
<i>La durée maximale est de 30 secondes par appel.</i>			
Préfixe : y = 0,1 ou 5 / x = au choix en fonction des disponibilités	Prix par appel		
90y 7 9 0xx	0,1068	0,1250	
90y 7 9 1xx	0,2137	0,2500	
90y 7 9 2xx	0,4274	0,5000	
90y 7 9 3xx	0,6410	0,7500	
90y 7 9 4xx	1,2821	1,5000	
90y 7 9 5xx	1,9231	2,2500	
90y 7 9 6xx	2,5641	3,0000	
90y 7 9 7xx	5,1282	6,0000	

ATTENTION : seuls seront rémunérés les appels aboutissant sur les numéros du service 900, 901 et 905.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le centre d'appel pour clients professionnels par tél. 8002 8004 ou +352 2462 8004 ou par email freephone@post.lu

Prix valables uniquement à partir du réseau fixe POST.

Surcharge applicable à partir du réseau mobile (cf. offre mobile).

Un Plan Tarifaire est disponible à partir du site internet www.post.lu

I. Téléphone Public

	En € H.T.	En € T.T.C.
I.1. Publiphone		
I.1.1. Installation		
Installation 1er appareil	80,00	93,6
Installation appareil supplémentaire lors d'une même installation	25,00	29,25
I.1.2. Abonnement		
Abonnement appareil	49,15	57,50
I.2. Easy Payphone		
I.2.1. Installation		
Installation 1er appareil	80,00	93,6
Installation appareil supplémentaire lors d'une même installation	25,00	29,25
I.2.2. Abonnement		
Abonnement appareil	28,50	33,35

J. Home Networking

	En € H.T.	En € T.T.C.
J.1. Forfait prise		
Forfait Prise Multimédia	93,16	109
Forfait Prise TV	93,16	109
Forfait Prise ATH	93,16	109

Les forfaits prise ci-dessus comprennent une longueur de câble de 25 mètres.

J.2. Câblage vertical en fibre optique			
Le câblage vertical n'est pas proposé dans les bâtiments administratifs ou professionnels. Ces travaux sont à réaliser par un électricien (max. 4 brins).			
J.2.1. Maison unifamiliale			
Tirage câble 2 fibres optiques ¹	90,00	105,30	
Forfait connexion 2 fibres optiques (1 côté)	70,00	81,90	
Forfait câble fibre optique pré-confectionné (max.40 mètres)	30,00	35,10	
J.2.2. Maison multifamiliale			
Tirage câble 2 fibres optiques ¹	200,00	234,00	
Forfait connexion 2 fibres optiques (1 côté)	70,00	81,90	
Forfait câble fibre optique pré-confectionné (max.40 mètres)	30,00	35,10	
J.3. Supplément			
Câblage hors forfait	<i>Prix par mètre supplémentaire</i>	5,00	5,85
Forfait supplément 2 ^{ème} câble		0,00	0,00
Migration d'une connexion Bamboo ou LuxFibre existante sur cuivre vers fibre sur demande client ²		Frais réels et Frais de déplacement	
J.4. Equipement d'accès HomeServer			
HomeServer	Sans engagement contractuel	221,37	259,00
	Avec engagement contractuel LuxFibre de minimum 12 mois ³	118,80	139,00
	Avec engagement contractuel LuxFibre de minimum 24 mois ³	84,62	99,00
	Avec engagement contractuel PostTV de minimum 12 mois ³	58,97	69,00
	Avec engagement contractuel PostTV de minimum 24 mois ³	33,33	39,00
	Avec engagement contractuel BAMBOO de minimum 24 mois ³	33,33	39,00

¹ Uniquement si gaine technique disponible (max. 40 mètres)

² Uniquement si une liaison fibre est disponible dans le réseau et à l'adresse concernés.

³ Ces offres sont réservées aux clients ne disposant pas encore de HomeServer ou qui prolongent leur contrat.

⁴ Offre limitée à toute nouvelle souscription Bamboo ou à un réengagement de 24 mois à la fin de la période d'engagement initiale

A compter du 1^{er} janvier 2016, les services LuxDSL Speedsurf ne sont plus commercialisés. Les clients POST Telecom ayant souscrit l'un de ces services avant le 1er janvier 2016, pourront le conserver, en l'état, au-delà de cette date, sans effectuer d'upgrade ou de downgrade et conformément aux termes de leurs contrats. Ces services ne seront plus disponibles à partir de cette date en cas de déménagement.

Un Plan Tarifaire est disponible sur le site internet www.post.lu

SecureConnect	ClassicSurf	KioskSurf
Un Plan Tarifaire est disponible sur le site internet www.post.lu		

K.1. Hosted Exchange

Fonctionnalités	myOffice Exchange Basic	myOffice Exchange Mobile	myOffice Exchange Blackberry	Option Espace supplémentaire
Email	x	x	x	1GB
Calendrier personnel, contacts et tâches	x	x	x	
Accès OWA (outlook Web Access), accès PoP3/Imap4	x	x	x	
nom de domaine privé (inscription DNS non incluse)	x	x	x	
Sécurité du système et du réseau	x	x	x	
Option espace supplémentaire jusqu'à 25GB	x	x	x	
Microsoft Outlook 2007 et Outlook 2003 avec Outlook Anywhere		x	x	
Licence Outlook 2007		x	x	
Licence Office Entourage 2008		x	x	
Compatibilité Microsoft Windows Mobile, Nokia, Android, et iPhone		x	x	
Compatibilité Blackberry			x	
Espace Mailbox	500MB	1 GB	2 GB	
Prix mensuel (hTVA)	5 €	10 €	15 €	1 €

En € H.T. En € T.T.C.

K.2. Messagerie électronique

K.2.1. Boîte aux lettres électronique avec nom de domaine pt.lu

Initialisation	10,68	12,50
Location d'une boîte aux lettres, prix mensuel	1,02	1,20

K.2.2. Options

Protection anti-spam	0.85	1,00
Protection anti-virus	0.85	1,00
Quota messagerie supplémentaire (1GB par extension)	0.85	1,00
Quota mémoire fichier supplémentaire (1GB par extension)	0.85	1,00
Liste de distribution	0.85	1,00

K.3. MDR Mail Domain Redirection

Initialisation	60,00	70,20
Abonnement mensuel	12,00	14,04

K.3.1. Attribution d'un bloc d'adresses IP sans porte d'accès POST Telecom

Frais administratifs d'attribution et d'enregistrement	198,00	231,66
--	--------	--------

K.3.2. Alimentation d'un serveur NEWS

Initialisation des groupes souscrits	37,00	43,29
Modification ultérieure de la liste des groupes souscrits	29,50	34,52

L. Télévision numérique

Les conditions commerciales et techniques du service « PostTV » sont publiées sur le site Internet www.post.lu.
Un Plan Tarifaire est disponible sur le site internet www.post.lu pour la description du produit PostTV

M. Connectivité

En € H.T.	En € T.T.C.
------------------	--------------------

M.1. Connectivité nationale

M.1.1. Ethernet line

Service Ethernet point à point. La durée de location minimale est de 12 mois.

Bande passante symétrique	Installation		Abonnement Gold	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
2 Mbit/s	1.250,00	1462,50	499,00	583,83
4 Mbit/s	1.250,00	1462,50	624,00	730,08
6 Mbit/s	1.250,00	1462,50	749,00	876,33
8 Mbit/s	1.250,00	1462,50	874,00	1022,58
10 Mbit/s	1.250,00	1462,50	999,00	1168,83

Une offre de prix pour services point à point ou multipoint et à débit supérieur pourra être fournie sur demande. Ce service est disponible sous réserve de faisabilité technique

M.1.2. Voies louées numériques nationales

La durée de location minimale est de 12 mois.

Installation - prix par voie

Type	2 Mbit/s	155 Mbit/s
H.T.	2.974,00	5.949,00
T.T.C.	3479,58	6960,33

Abonnement mensuel

Type		2 Mbit/s	155 Mbit/s
EN0	H.T.	460,00	4.230,00
	T.T.C.	538,20	4949,10
EN0bis	H.T.	680,00	4.830,00
	T.T.C.	795,60	5651,10
EN1	H.T.	930,00	5.420,00
	T.T.C.	1088,10	6341,40
EN2	H.T.	1.490,00	7.800,00
	T.T.C.	1743,30	9126,00

Echelons

EN0	Les deux extrémités se situent à l'intérieur d'un même réseau local.
EN0bis	Les deux extrémités se situent dans les réseaux locaux de la capitale ou les deux extrémités se situent dans les réseaux locaux de la Ville d'Esch-sur-Alzette.
EN1	Les deux extrémités se situent dans des réseaux locaux adjacents.
EN2	Les deux extrémités se situent dans des réseaux locaux non adjacents.

M.1.2.1. Frais de déplacement et de modification

	En € H.T.	En € T.T.C.
Déplacement vers nouvelle adresse ou autre appartement d'un immeuble	<i>Même prix que pour les nouvelles installations</i>	
Déplacement à l'intérieur des locaux occupés par le client	<i>Frais réels</i>	
Prolongation au-delà du local attendant l'entrée des câbles par ligne interne	<i>Frais réels</i>	
Reprise par un autre locataire – par voie louée	62,00	72,54

M.1.2.2. Voie louée temporaire

Service national

Installation et mise en service (pour toutes les voies)	<i>Frais réels</i>
Abonnement	<i>3x le prix mensuel de l'abonnement</i>

Service international

Premier jour	<i>1/5 du prix par mois</i>
Chaque jour consécutif	<i>1/30 du prix par mois sans dépasser le prix à payer par mois</i>

M.2. Connectivité internationale

Des offres sur mesure sont fournies sur demande. Veuillez contacter votre délégué commercial ou le site Internet de POST Luxembourg, www.post.lu.

N. LuxFibre

Un Plan Tarifaire est disponible sur le site internet www.post.lu

O. PerfectSignal

	En € H.T.	En € T.T.C.
O.1. Prix PerfectSignal S		

A compter du **1^{er} octobre 2018**, le produit Perfect Signal S ne sera plus commercialisé. Les clients POST ayant souscrit au produit avant le 1^{er} octobre 2018, pourront le conserver, en l'état conformément aux termes de leur contrat.

O.2. Prix PerfectSignal L		
----------------------------------	--	--

O.2.1. Matériel		
Achat 1 Femtocell	990,00	1158,30
O.2.2. Abonnement mensuel		
Abonnement appareil	90,00	105,30

P. PostPilot

Un Plan Tarifaire est disponible sur le site internet www.post.lu

Q. Prix valables pour tous les services

	En € H.T.	En € T.T.C.
Q.1. Facturation		

Facture détaillée		<i>Gratuit</i>
Double d'une facture (par facture)	1,22	1,43

Q.2. Recherche et impression extraordinaire du détail des communications		
---	--	--

Pour les 6 derniers mois au maximum, par mois et par ligne	12,18	14,25
--	-------	-------

Q.3. Numéro non-publié		<i>gratuit (sur demande)</i>
-------------------------------	--	------------------------------

Q.4. Reconnexion après blocage d'office effectué suite à une infraction à l'article 9. de nos conditions générales		
---	--	--

Par ligne ou accès ou numéro d'appel multiple (MSN)	36,55	42,76
---	-------	-------

Q.5. Raccordement hors périmètre		
---	--	--

Installation et initialisation		<i>Suivant frais réels</i>
--------------------------------	--	----------------------------

Conditions Générales de Vente de POST Telecom S.A applicables en fonction de la catégorie du Client (Consommateur ou Professionnels), Conditions Particulières relatives au(x) Produit(s) et/ou Service(s), document Neutralité du net et qualité du service d'accès internet relatif au(x) Service(s) Fixe, disponibles depuis <https://www.post.lu/fr/particuliers/conditions-des-offres>